



La nouvelle association 100% Recyclé, 100% Engagé mobilise en faveur du papier recyclé

La consommation de papier en France atteint aujourd'hui 70 à 85 kg de papier par employé de bureau et par an, soit près de trois ramettes par mois (*source : COPACEL*).

L'un des objectifs du projet de loi du Grenelle de l'environnement est de développer le recyclage en prévoyant, qu'en 2012, 75% des déchets d'entreprises soient valorisés.

Association de loi 1901 à but non lucratif, **100% Recyclé, 100% Engagé** a pour ambition, au vu de la difficulté à obtenir des informations fiables et pratiques, de répondre aux questions essentielles :

Quels sont les avantages du papier recyclé ? Comment mettre en place une politique d'achats durables ? Comment anticiper les réglementations à venir ? Comment organiser le tri et la collecte sur mon territoire ou dans mon entreprise ? Comment communiquer sur mon engagement ?

L'association s'est fixée quatre objectifs principaux pour mobiliser un maximum d'acteurs :

- **La promotion du papier recyclé en encourageant les bonnes pratiques** : labels et certifications, bonnes pratiques d'impression et d'édition, savoir-faire dans la collecte et le recyclage du papier.
- **La mise à disposition des informations sur les bénéfices environnementaux**, les solutions et les innovations disponibles dans la filière.
- **La mobilisation de tous les acteurs** motivés par cette démarche écologique : entreprises, organismes publics, professionnels de l'édition, associations, grand public.
- **La diffusion des méthodes et des outils pratiques** pour développer une gestion responsable et efficace du papier et des supports imprimés.

L'association 100% Recyclé, 100% Engagé met en relief les enjeux et informe sur les avantages du recyclage du papier :

- Seulement **20% des gisements de papier de bureau sont aujourd'hui recyclés et 90% des publications des entreprises se font encore sur du papier vierge**. Les ressources à exploiter restent donc très importantes en matière de papier.
- La mise en place de **filières de recyclage** présente des avantages sociaux et économiques pour les territoires en terme de **création d'emplois locaux** et pérennes.
- Adopter le papier recyclé et mettre en place son recyclage sont des **pratiques simples et rapides à mettre en œuvre**.
- Favoriser l'utilisation du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable, c'est **anticiper la réglementation** : le Grenelle II prévoit d'ici à 2012, de réduire de façon significative la consommation de papier de ses administrations et de généraliser le recyclage du papier qu'elles utilisent.

Retrouvez l'association **100% Recyclé, 100% Engagé** sur le salon Entreprise Durable, les 20 & 21 octobre 2009 (Porte de Versailles, hall 5.1, Stand A21, Paris).

Pour plus de renseignements, consultez le site www.recycle-engage.com

Contact 100% recyclé 100% engagé

Xavier Petit
Secrétaire - trésorier
+ 33 1 53 67 36 52
11 rue Quentin Bauchart
75008 Paris

contact@recycle-engage.com
www.recycle-engage.com

Contact presse

Nicolas Jehly
Relations Presse
+33 1 72 74 82 24
njehly@amezis.com
www.amezis.com